

Pagayeur du Bassin

13 - 17 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass Nautique

DANS TA VALISE :

- Maillot de bain
- Gourde
- Petit sac à dos
- Casquette
- Crème solaire



Taussat

Taussat

REF : 074 002 001

Du sport, des sensations, un moyen de déplacement original, du camping : ce sont les ingrédients de base de ce séjour au Bassin d'Arcachon !

Après la préparation du camp, une 1ère étape en **kayak de mer biplace** est prévue pour rejoindre le camping de Mios pour 3 jours. On en profite pour tester le **stand-up paddle** !

Ensuite, on reprend la navigation jusqu'au Teich avec une balade le long du littoral jusqu'au camping de Gujan où on plante les tentes pour 2 jours.

Pour se détendre, rien de tel qu'une sortie au parc aquatique "**Aqualand**" ! Pour la suite du périple, on prend la direction d'Arcachon en kayak de mer pour 2 jours.

Au programme : découverte de la ville, sorties nocturnes (concerts, animations locales...).

Enfin, c'est la dernière traversée pour atteindre la **Dune du Pilat** pour 4 jours au camping de la Dune, et **une balade en pirogue hawaïenne** sur le lac de Sanguinet.

LE SITE



Le village de Taussat-les-Bains se trouve à 40 km de Bordeaux, au bord du Bassin d'Arcachon dans le parc régional des Landes de Gascogne. Le groupe sera logé durant son séjour dans différents camping. Au cœur de la vallée de l'Eyre, le camping de Mios t'invite à une échappée paisible, entre forêts de pins et rivières tranquilles. Une ambiance simple et conviviale, parfaite pour se reconnecter à l'essentiel, à deux pas du Bassin d'Arcachon. Bienvenue à Gujan-Mestras, capitale ostréicole du Bassin d'Arcachon, où le camping rime avec authenticité et douceur de vivre. Ici, tu t'installas au cœur d'un village vivant, entre ports typiques, forêts de pins et plages tranquilles. Un point de chute idéal pour découvrir le Bassin autrement, au rythme des marées.

LES ACTIVITÉS

À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Canoë-kayak Une sortie en canoë-kayak est organisée sur le delta de La Leyre dans un environnement riche en faune et flore. L'activité en canoë bi-place débute au départ du centre nautique d'Arcachon, et est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat. Le trajet se fait en car (environ 45 minutes). Une fois sur place, les enfants s'équipent d'un gilet de sauvetage et d'une pagaie à leur taille. La séance dure 1h30. Au cours de la sortie, les enfants observent les oiseaux du Bassin d'Arcachon .

Stand-up Paddle Les jeunes découvrent de nouvelles sensations de glisse en pratiquant une séance de stand-up paddle. Debout sur l'eau et propulsé à la pagaie, le stand-up paddle est une activité physique ludique à la portée de tous. C'est l'occasion de découvrir un environnement sauvage exceptionnel aux abords du parc ornithologique du Teich avec l'observation des oiseaux du Bassin d'Arcachon (aigrettes, gazettes, hérons cendrés, foulques, sternes...).

Aqualand Une journée à Aqualand, le plus grand parc aquatique de la Côte Atlantique situé à Gujan-Mestras. Il offre des attractions uniques déclinant l'eau sous toutes ses formes dans un parc arboré de 6 hectares. Les attractions sont classées en 3 niveaux : Vert (accessible à tous, c'est simple), Rouge (averti, ça glisse fort) et Noir (chevronné, ça booste). Au programme : toboggans, tourbillons géants, piscines à vagues...

Pirogue hawaïenne * *Pass'nautique obligatoire.* Les jeunes découvrent l'exotisme de la glisse en pirogue hawaïenne à 3 ou 4 par embarcation (pirogues traditionnelles OC3).

Cette séance d'initiation peut se pratiquer sur 2 sites :

- sur le lac de Cazaux/Sanguinet pour observer et comprendre la richesse de l'environnement de ce site naturel encore préservé.
- Sur le Bassin d'Arcachon pour découvrir l'île aux Oiseaux et ses cabanes tchanquées, le banc d'Arguin...

Ascension de la Dune du Pilat Qui n'a jamais rêvé de gravir la plus haute dune d'Europe (106 mètres) ? Au sommet, vue sur la côte océane, les passes d'entrée du Bassin d'Arcachon, la forêt landaise, le Banc d'Arguin et même la chaîne des Pyrénées par ciel très clair. Les enfants s'y rendent en car. Une fois sur place, ils pique-niquent dans la forêt landaise avant de gravir la dune. Des jeux et des baignades à la plage de la Corniche sont au programme de cette journée.

Baignades les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 5 enfants est présent-e dans l'eau. Le centre dispose d'une piscine de 9 mètres sur 12 mètres avec une profondeur progressive de 40 cm à 1m60. Une ligne d'eau est mise en place pour délimiter la zone du petit bain. Des brassards, bouées et planches sont prêtés aux enfants qui ne savent pas nager.



Grâce à l'accès privilégié depuis le centre, les enfants ont l'immense privilège de proditer de baignades à marée haute dans le Bassin d'Arcachon.

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un animateur pour 10 enfants encadrent les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'une directrice de centre, des adjoints par tranche d'âge et de deux assistants sanitaires. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage. L'équipe du centre comprend également du personnel technique (entretien, cuisine...).

LE TRANSPORT

Au départ de la région Auvergne Rhône Alpes, les voyages sont organisés de nuit en autocar de grand tourisme (en train de jour si l'effectif est faible, notamment sur les séjours de 7 jours).

Au départ des autres régions, les voyages sont organisés en train jusqu'à la gare de Facture Biganos ou Bordeaux. Transfert en CAR de la gare au centre. Le voyage s'effectue de jour.

SANTÉ

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes avertis.

Si votre enfant a un traitement complet en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant, pour garantir une meilleure prise en charge. Si votre enfant est amené à prendre des médicaments sans ordonnance (contre la douleur), nous vous conseillons de joindre une autorisation parentale pour la prise de celui-ci.

ALIMENTATION

Une diététicienne élabore les menus axés sur les produits régionaux. Les séjours sont aussi l'occasion de découvrir de nouveaux produits alimentaires. Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières.

Le partage du repas, c'est un temps éducatif durant lequel les animateurs·trices veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Pour les convictions religieuses et philosophiques, un remplacement n'est pas systématique.

HYGIÈNE

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistant sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux...

Le linge est lavé régulièrement. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs.



Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 7 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

ARGENT DE POCHE

Une somme de 10-20€ par semaine est suffisante. L'animateur qui récupère votre enfant vérifiera avec vous la somme donnée à l'enfant, l'argent doit être dans une enveloppe marquée au nom et prénom de l'enfant, puis remettre l'enveloppe dans la valise. À son arrivée l'enveloppe sera récupérée par l'équipe de direction pour les enfants de moins de 12 ans. Toutefois si votre enfant a plus de 12 ans et qu'il souhaite donner l'enveloppe à l'équipe, c'est possible.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (Console de jeux, téléphone portable, bijoux, etc...).

Toute disparition d'objets personnels devra être signalée à la direction dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. **Attention : les vols, dégradation ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.** Le téléphone est récupéré sur la journée pour limiter le temps d'écran. Il est rendu sur un temps banalisé par jour en fonction de l'âge et des activités.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org.

L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

TÉLÉPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h30 et 18h45 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Si vous tombez sur le répondeur merci de laisser un message précisant le nom de votre enfant et vos coordonnées.

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Vous pouvez l'adresser au *Centre Castel Landou 7 allée Toulouse Lautrec 33138 LANTON TAUSSAT*, veuillez préciser le nom de l'enfant.

E-mail Vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : ufoval.74.taussat@wanadoo.fr. Cette adresse peut être utilisée pour envoyer des documents en cours de séjour.

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

L'équipe publiera sur le BLOG "la lettre aux enfants", ce document est à destination des enfants et des parents. Dans celui-ci l'équipe donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !



DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Dossier validé sous votre espace personnel de VANACES POUR TOUS
- Pass Nautique

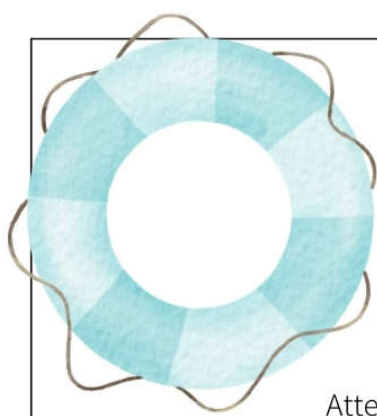
Impérativement le jour du départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)
- Pass Nautique

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...



Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLE
POUR LA TOILETTE	
Peigne et /ou Brosse	1
Brosse à dents et dentifrice	1
Gel douche	1
Shampoing	1
Crème solaire	1
Serviette de toilette	1
POUR TOUS LES JOURS	
Hauts manches courtes	7
Coupe Vent	
Slips / Culottes	9
Paires de chaussettes	7
Hauts manches longues	2
Pantalons	2
Shorts	2
Jogging	1
Pulls / sweats	2
Pyjamas	2
Veste / blouson	1
POUR LES ACTIVITES	
Casquette	1
Serviette de plage / piscine	1
Sandales plastiques, vieilles baskets	1
Maillot de bain	1
Nu pieds	1
Lunettes de soleil	1
Sac à dos	1
Gourde 1 litre	1
LES PETITS +	
Paquets de mouchoirs	2
Serviettes de table	2
Lampe de poche	1
AUTRES	